

Xylella Fastidiosa : Femu a Corsica pour la création d'un programme européen spécifique

Publié le 28/05/2015, 12h26



(Michaël Andreani - Alta Frequenza) - L'Assemblée de Corse est donc réunie ces deux jours (jeudi et vendredi) pour une nouvelle réunion au programme chargé. D'importantes motions seront par exemple déposées, ayant trait notamment à l'adoption d'une loi d'amnistie, à la SNCM ainsi qu'à la Xylella Fastidiosa. Mais avant cela, les conseillers territoriaux ont pu, comme à l'accoutumée, interroger l'Exécutif lors de la séance des questions orales ce matin. Au programme notamment, des interrogations au sujet de la réhabilitation du Paisolu d'Aitone, village de vacances fermé en 2002, mais également des incendies, des prêts dits toxiques, ou encore concernant la réforme du collège et un danger potentiel concernant la langue corse. Une question essentielle a été posée ce matin par Nadine Nivaggioni, au nom du groupe Femu a Corsica, sur un sujet des plus chauds : la lutte contre Xylella Fastidiosa. Les nationalistes réclament plus que jamais des mesures d'urgence, comme celles déclinées dans l'arrêté alternatif du collectif Xylella Fastidiosa à celui du préfet de Corse toujours insuffisant selon eux. Des actions à mener dans des temporalités différentes, à court, moyen et long terme. Femu a Corsica a ainsi formulé au président de l'ODARC, Jean-Louis Luciani, une demande d'inscription à un programme européen.

En réponse à la requête de la conseillère territoriale nationaliste, Jean-Louis Luciani a fait savoir que l'ODARC reste en contact avec des spécialistes de la région italienne des Pouilles. Il s'est positionné en faveur de la création d'un programme spécifique permettant effectivement d'introduire dans les zones infectées des espèces « hôtes », issues du couvert végétal insulaire. Le président de l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse espère également la mise en place de mesures plus drastiques et précises sur le territoire corse, pour repousser le fléau